



LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis dans les

États du district d'Iberville,

E. MOLLEUR

Propriétaire

BUREAU: No 7 RUE ST-CHARLES

Près du pont Jones

Téléphone No 9.

ABONNEMENTS

12 mois \$7.00

6 " 3.50 cts

3 " 1.75 "

ANNONCES:

1ère insertion 10 cts par ligne

2ème insertion 5 " "

Prix spéciaux pour les annonces du

commerce à long terme.

Avertisser toute communication pos

ale comme suit:

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN 18 AVRIL 1902.

Sir Wilfrid et la Protection en

Angleterre

Bien que le gouvernement impérial protège de son honneur pour la protection, il n'en est pas moins...

Cette politique est toute une révélation pour nous. En effet, que vaut l'argument invoqué par M. Laurier...

Pourquoi croirait-on que l'Angleterre aurait refusé un amendement à son projet fiscal, dans l'intérêt de ses vieilles colonies...

Cette politique nous démontre que la préférence réciproque n'est pas une chose chimérique...

Il est vrai que l'Angleterre nous eût témoigné d'avantage le cas qu'elle faisait de notre loyauté...

Cette politique nous démontre que la préférence réciproque n'est pas une chose chimérique...

Le bill d'exclusion des Chinois a été défait au sénat des États-Unis aujourd'hui.

Le premier ministre de la Norvège, M. Johannes W. C. Steer, a démissionné...

Washington, 16.—Le département de la guerre a reçu, aujourd'hui un câblegramme du général...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

Le conseil de la ville de Saint-Jean aura à décider sur l'opportunité de passer un règlement accordant un bonus de \$50,000...

NOUVEAU FEUILLETON

Le COURRIER DE SAINT-JEAN commence, la semaine prochaine, la publication du grand roman de Xavier de Montpin.

LA PORTEUSE DE PAIN

OU

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Ne manquez pas de vous abonner au COURRIER DE SAINT-JEAN immédiatement, afin de ne pas manquer un seul numéro, car ce feuilleton est palpitant d'intérêt, depuis la première page jusqu'à la fin.

Dès que les usines emploieront 300 personnes et que la valeur en sera portée à \$80,000, (comme garantie) M. Bellingham aura le privilège d'exiger la balance non payée du dit bonus, à raison de \$10,000 par année au lieu de \$5,000.

Les usines devront être en opération pendant 10 ans avec, au moins, 100 hommes pendant les cinq premières années, et trois cents durant les années suivantes, et ce, sous peine de forfeiture du bonus.

Les élections générales en France sont décidées et la votation fixée à dimanche le 27 courant

Le sénateur Higg, de l'Australie a fait un discours pro-boer au parlement de son pays.

Trois stations de l'Acte sur les crimes viennent d'être proclamées en Irlande, en plusieurs comtés. C'est virtuellement la suspension de la constitution.

Une assemblée importante des directeurs de la compagnie du Richelieu a eu lieu mardi, après-midi, sous la présidence de l'honorable sénateur Fougat. Il a été décidé d'émettre un dividende semestriel de 3 pour cent payable le 19 mai prochain.

M. Rodolphe Lemieux, C.R., M.P., vient d'être nommé représentant de la Couronne, conjointement avec M. J. P. Corke et E. Lafontaine, pour le district de Montréal. La nomination de M. Lemieux est le résultat des représentations faites au Procureur Général de la Province, à l'effet que les deux substitués actuels ne peuvent suffire aux lourdes charges qui leur incombent.

Le bill d'exclusion des Chinois a été défait au sénat des États-Unis aujourd'hui. M. Platts du Connecticut a présenté, pour le remplacer, une mesure étendant les provisions de loi d'exclusion actuelle et l'appliquant à toutes les possessions in- ulaires des États-Unis. Cette mesure a été adoptée par un vote de 76 à 1.

Le premier ministre de la Norvège, M. Johannes W. C. Steer, a démissionné et les autres ministres ont mis leurs portefeuilles à la disposition du prince de la couronne, Gustaf, qui a fait office de régent. Plus tard, le régent a invité le président du Storting, M. C. C. Berner, à former un nouveau cabinet.

Washington, 16.—Le département de la guerre a reçu, aujourd'hui un câblegramme du général Chæfer, daté de Manille, aujourd'hui, dans lequel il dit: "Raddition sans condition de Malvar, aujourd'hui, au brigadier-général J. Fraikin Bell. La résistance armée organisée contre les États Unis, est finie dans le département des Philippines du Nord."

Londres, 16.—La nomination de Sir Charles Parsons, comme commandant en chef des troupes régulières du Canada, paraît à l'Officielle. Il prendra temporairement le rang de major-général.

Sir Charles Parsons a agi comme assistant inspecteur général des lignes de communications, en Afrique Sud, pendant la présente campagne et il a pris part à plusieurs combats où il s'est distingué par sa bravoure.

Le lieutenant Boulanger, commandant de la 1ère batterie d'Artillerie de campagne de Québec, est revenu d'Ottawa avec une commission dans le quatrième contingent. Il sera le commandant de l'un des quatre régiments qui constitueront ce corps militaire, qui doit partir pour l'Afrique dans quelques semaines. M. Boulanger est maintenant à se préparer pour partir. Il

avait été aussi question du départ du lieutenant-colonel Turner. La rumeur le désignant aussi au commandement de l'un des quatre régiments, mais il parait qu'il ne peut pas offrir ces services parce que sa santé laisse maintenant beaucoup à désirer.

L'année dernière, les exportations de fromage n'ont pas été aussi satisfaisantes qu'au printemps, parce que le marché Anglais demande un fromage que le Canada ne fabrique pas encore. Les Anglais demandent un fromage plus mou et plus coulant, qui doit se conserver à une température inférieure à 66 degrés. Les Agriculteurs du Canada ont perdu, l'année dernière, \$2,000,000, sur la qualité de leur fromage. Le gouvernement fédéral se propose d'établir 4 stations afin de faire des essais pour la production de ce fromage. Il y en aura 2 dans l'Ontario et 2 dans Québec. Ces stations coûteront \$35,000, de construction et les frais d'entretien. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'avoir une de ces stations à St-Jean. La chose devrait être essayée sans retard.

Feu madame Adolphe Mongeau

A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 43 ans et trois mois, est décédée Mde Marie Louise Monette, épouse de M. Adolphe Mongeau. La défunte laisse huit enfants; elle était la fille de feu M. François Monette et de Adèle LeFebvre, et la sœur de M. et Melles Monette, de St-Jean, à qui nous offrons nos sympathies dans la perte qu'ils viennent de faire.

Les funérailles auront lieu vendredi matin; la levée du corps se fera au numéro 44, rue St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA VILLE DE SAINT-JEAN

RÈGLEMENT No 81 autorisant un emprunt de \$90,000 pour le rachat des débetures de 1876.

Attendu que le 1er Août 1879, la ville de Saint-Jean a émis des débetures pour un montant de soixante mille piastres payables en vingt-quatre années.

Attendu que les derniers coupons sur les dites débetures sont devenus échus le 1er Août dernier (1900) et qu'à cette dernière date, le dit capital de soixante mille piastres était dû en entier.

Attendu que pour rembourser le paiement des dites débetures échues comme sus dit, il est nécessaire d'effectuer un emprunt de soixante mille piastres et qu'il est avantageux pour la dite ville de Saint-Jean que le dit emprunt soit fait à long terme avec fonds d'amortissement et intérêt n'excédant pas quatre pour cent, remboursable à même les revenus de la dite ville.

Attendu que le règlement No 79 adopté par ce conseil le 11 février dernier pour les fins ci-dessus a été d'abord révoqué par le conseil, le 8 mars courant pour valable considération.

Attendu que le rapport du comité des finances de ce conseil en date de ce jour recommande le dit emprunt.

Le Conseil de la ville de Saint-Jean, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par sa charte d'incorporation décrétée qui suit, a résolu:

1. Le Maire et le secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Jean sont autorisés par le présent règlement d'émettre pour et au profit de la dite ville de Saint-Jean, sous le sceau de la dite ville, de la dite ville de Saint-Jean, soixante débetures de mille piastres chacune, payable au porteur, au bureau de la dite corporation et remboursables dans le cours de cinquante ans, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent, payable semi-annuellement, avec, en outre, un fonds d'amortissement de soixante-cinq cents et demi par cent piastres par an payable aussi semi-annuellement.

2. Les dites débetures seront datées du premier jour de février dernier et seront émises avec des coupons dont les paiements respectifs deviendront successivement exigibles le premier jour de février et le premier jour d'août de chaque année, le dernier paiement représenté par le dernier coupon payable dans cinquante ans de la date des dites débetures, savoir: le premier jour de février, mil neuf cent cinquante et un, et, ce dernier paiement opérera l'extinction de chaque débeture.

3. Les dites débetures devront rapporter au moins le pair.

4. Une somme suffisante pour effectuer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement aux échéances ci-dessus sera régulièrement appropriée à même les revenus de la dite ville de Saint-Jean.

5. Le présent règlement deviendra en force aussitôt après son adoption, à St-Jean, ce onzième jour de mars mil neuf cent-un.

(Signé) A. BISAILLON, Maire.

(Signé) Z. R. HAMEL, Sec. Trés.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

LES NÉGOCIATIONS

Amsterdam, 12.—Des dépêches reçues en cette ville, déclarent que les chefs boers ont décidé d'entrer en négociations, s'ils peuvent obtenir l'usage libre du câble, pour consulter la délégation boer en Europe. Les amis intimes de M. Kruger affirment hautement que l'indépendance des deux républiques boers sera encore la base de négociation. Mais ils ajoutent que ceux qui sont les mieux informés n'ont pas beaucoup d'espoir dans le rétablissement de la paix à une date prochaine.

ON SE BAT TOUJOURS

Londres, 13.—Malgré les négociations qui ont lieu en ce moment au sujet de la paix, la guerre continue plus acharnée que jamais, sur tous les points de l'Afrique du Sud. On a, en effet, reçu une liste de tués et de blessés dans des combats qui ont eu lieu sur trois points différents, le 7 et le 9 avril.

On continue, en vue de la campagne d'hiver, à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'envoi, sur le théâtre de la guerre, de 20,000 hommes de nouvelles troupes. Le maréchal Buller a passé hier l'inspection du premier contingent de Boers qui doit partir la semaine prochaine pour l'Afrique du sud.

Londres, 15.—Lord Kitchener envoie les rapports de plusieurs combats qui ont eu lieu à la fin de la semaine dernière. Deux cents Boers environ ont été tués, blessés ou faits prisonniers, au cours de ces combats. Les pertes anglaises se chiffrent dans les centaines. Les Anglais ont aussi capturé trois canons et une quantité considérable de munitions. Le commandant Potgieter est au nombre des Boers tués.

C'est le 11 courant, dans l'ouest du Transvaal, où le général Ian Hamilton a remplacé le général Methuen au commandement des troupes anglaises, qu'a eu lieu le plus sérieux combat. Les Boers ont été repoussés avec pertes, laissant sur le champ de bataille 44 hommes tués, y compris le commandant Potgieter. Le général Hamilton s'est lancé à la poursuite de l'ennemi.

Récemment, une forte patrouille anglaise, a été attaquée et capturée par les Boers. Un officier et deux soldats ont été tués, quatorze blessés et le reste faits prisonniers.

Lord Kitchener annonce qu'il a ouvert une enquête au sujet de ce revers.

Edimbourg 16.—Un journal de cette ville, l'"Evening News", publie la déclaration suivante:

"Nous sommes en mesure de publier les conditions pour la signature de la paix, mises en avant par les délégués boers en Hollande et servant de base aux négociations actuelles, à condition toutefois qu'elles soient approuvées par les chefs boers de l'Afrique du sud.

"On peut dire que ce sont sur ces conditions que roulent les conférences qui ont lieu en ce moment à Klerksdorp. Les délégués boers en Hollande sont décidés à accepter la signature de la paix aux conditions suivantes:

"1. Ils ne feront pas de question 'sine qua non', pourvu que l'on arrive à une entente satisfaisante sur le futur gouvernement des deux États (le Transvaal et l'Orange).

"2. La proclamation lancée par lord Kitchener le 15 septembre, disant que tout Boer combattant désormais contre les troupes du roi Édouard aurait ses biens confisqués, sera annulée, et les biens confisqués seront rendus à leurs propriétaires.

"3. Une indemnité sera payée pour les propriétés détruites et le bétail capturé par les forces royales.

"4. L'Angleterre reconnaîtra toutes les dettes d'État contractées par les Boers avant et après les hostilités jusqu'à la date de l'annexion des deux États par lord Roberts.

"5. On s'occupera ultérieurement de part et d'autre de la question des langues.

"6. Une amnistie générale sera accordée aux rebelles du Cap et tous les prisonniers politiques seront remis en liberté.

"7. Une date sera fixée pour le rapatriement dans l'Afrique du sud de tous les prisonniers de guerre.

"8. Les offres d'une ou de deux puissances amies seront acceptées, et elles seront chargées de veiller à ce que les clauses du traité de paix soient fidèlement observées par les deux parties en étreintes."

Mort de Mme. L. G. A. Cressé

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Alexandrine Geoffron dit St-Jean, épouse de notre ami politique M. L. G. A. Cressé, C.R. de Montréal, à qui nous offrons nos plus vives condoléances, ainsi qu'à la famille de la défunte.

Les officiers sanitaires étaient informés que le train du Grand-Tronc, venant de Waterloo, et en route pour Montréal, portait un malade atteint de la variole. Vite le sergent Quinn était dépêché pour aller au devant du convoi indiqué, comme portant avec lui le fléau. Il le rencontra à St-Henri. L'officier ordonna au conducteur de ne pas aller plus loin, ce à quoi il consentit d'assez bonne grâce. L'inspection se fit. On découvrit, en effet, un varioloïde, il portait sur son visage les marques rouges bien connues de la terrible maladie. Le cas de l'individu était vieux, cependant; il était complètement guéri et pouvait être abordé sans danger. Un

Les Devoirs d'une Jeune Fille ENVERS SA MERE



Jeune fille, rendez à votre mère sur ses vieux jours, les soins et les tendresses qu'elle vous a prodigués avec tant d'anxiété, lorsque vous étiez enfant. C'est une dette de reconnaissance que vous lui devez. Si elle a passé ses nuits sans dormir et ses journées à peiner pour votre confort, lorsque vous étiez jeune; veillez aujourd'hui sur son bonheur et sa santé, veillez à ce qu'elle prenne soin de ses forces, c'est votre devoir et ce sera votre bonheur. Sa santé est aussi précieuse pour elle, même si elle est âgée, que pour vous qui êtes jeune et bien portante. La jeunesse peut avoir ses attrait, mais une verte vieillisse a bien aussi ses charmes. A l'âge mûr, après avoir élevé sa famille, il survient chez la femme un moment critique; les premières rides apparaissent sur son front, un peu d'angoisse se peint sur sa figure, elle souffre de douleurs qu'elle n'avait pas l'habitude d'endurer, ses mains et ses pieds deviennent un peu froids et s'engourdisent, elle devient nerveuse et inquiète, elle dort mal la nuit et le jour, les moindres tracasseries la fatiguent. Ces symptômes augmentent si elle n'est pas secourue à temps. Jeunes filles, n'attendez pas pour lui donner les soins qu'elle nécessite, que votre mère soit paralysée ou perchée de rhumatisme, ces maux sont fréquents chez les femmes au RETOUR de l'AGE, et s'il est raisonnable de supposer qu'il peut arriver à votre mère des accidents aussi graves, il est aussi raisonnable de supposer qu'elle a besoin d'aide et d'assistance. La jeune fille qui se rend compte de ces faits et cherche un moyen simple et effectif de soulager sa mère si elle est malade, ou de soutenir ses forces, si elle se sent affaiblie, trouvera dans les PILULES ROUGES tout ce dont elle a besoin pour arriver à ce but, car les PILULES ROUGES guérissent toujours les troubles du retour de l'âge et assurent aux femmes qui les prennent, une vieillisse heureuse et prolongée.

"J'ai pris les PILULES ROUGES, dit Madame Vallée, pendant deux ans. On m'a conseillé de les prendre au moment où les premiers symptômes du RETOUR DE L'AGE se faisaient sentir chez moi. J'avais les mains et les pieds froids et engourdis, je souffrais du mal de tête, d'insomnie, et mes vivres digéraient mal; j'avais toujours ces douleurs dans le dos, j'étais incapable de travailler et ma famille craignait beaucoup pour mes jours.

"Les PILULES ROUGES prises de temps à autre pendant cette période du retour de l'âge, me firent un grand bien, me rendirent à la santé et me guériront de tous les troubles dont je souffrais et qui sont si communs chez les femmes qui passent cette période entre l'âge de 40 à 50 ans.

DAME VICTOR VALLÉE, Sept Îles, Côte Nord, Que."

"Vers l'âge de 50 ans, dit Madame D. Gervais, je commençai à souffrir de palpitations de cœur, de douleurs dans tous les membres, ma respiration était courte et je passais mes nuits sans dormir; c'était sans aucun doute, les troubles du retour de l'âge qui se faisaient sentir chez moi; j'étais de temps à autre, des semaines au lit, perchée par le rhumatisme et les douleurs; j'essayai de me soulager le mieux possible, soit en voyant les médecins des alentours, ou en prenant des remèdes que mes voisins me conseillaient, mais le tout sans résultats, et au bout de quelques années, voyant que mon état empirait toujours, je résolus de prendre les PILULES ROUGES qui me firent un grand bien et me ramèrèrent à la santé. J'ai aujourd'hui 58 ans, et je suis aussi bien que jamais. Les Pilules Rouges m'ont guérie des troubles du retour de l'âge, et je les recommande aux femmes qui en souffrent."

MADAME DAMASÉ GERVAIS, Gower Point, Ont.

"Je suis allée voir les médecins spécialistes, dit Madame F. Leblanc, pour me faire guérir d'une hydro-pisie causée par les troubles du retour de l'âge: mes mains et mes pieds étaient enflés et j'étais mal à l'aise; très faible, je souffrais de cette maladie depuis plusieurs années.

"Les Médecins Spécialistes me donnèrent un traitement spécial et je pris aussi 15 boîtes de PILULES ROUGES. Ils me guériront dans quelques mois et après avoir souffert pendant des années, après m'être fait soigner par un grand nombre de médecins sans résultats, je leur suis reconnaissante pour m'avoir ramené à la santé."

MADAME F. LEBLANC, 154 rue Montcalm, Montréal.

Ce sont surtout les femmes sur le retour de l'âge et qui ont été malades des mois et des années à qui il faut de la patience et de la persévérance, car elles ne peuvent pas se guérir en quelques jours, ni même en quelques semaines. Ce serait folie pour elles d'abandonner le traitement des Pilules Rouges, après en avoir pris une boîte ou deux seulement, car pour les maladies qui durent longtemps, il faut aussi un long traitement. Femmes sur le retour de l'âge, soyez persévérantes dans l'usage des Pilules Rouges et vous serez récompensées. Les Médecins Spécialistes invitent toutes les femmes qui souffrent depuis longtemps à leur demander conseil, ils répondront à leur lettre avec soin, si elles écrivent et aussi si elles veulent venir à leurs bureaux ils seront toujours heureux de leur donner les conseils et les avis dont elles ont besoin. Les Bureaux de consultations sont au No. 274 rue Saint-Denis; ils sont ouverts de neuf heures du matin à huit heures du soir, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, et les consultations sont gratuites. Les femmes devront refuser comme imitation toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte, au 100 ou à 25c. la boîte, et aussi exiger que le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES ET DE SE GUÉRIR RAPIDEMENT. Si elles ne peuvent les obtenir de leur marchand, elles leur seront expédiées sur réception du prix, 50c. la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, No. 274 Rue St-Denis, Montréal, Canada.

certificat du docteur Beauodin qu'il portait sur lui, attestait la chose, d'ailleurs.

L'homme venait de Se-Brigide, P. Q. Les passagers croyant avoir affaire à un tris varioloïde vraiment dangereux avaient été pris de panique; de là, une dépe h au bureau de santé de Montréal, annonçant l'approche d'un nouveau danger pour la métropole.

30,000 PIÈCES

de tapisseries, patrons du printemps les plus jolis et les plus nouveaux, viennent d'être reçues

CHEZ ED. ARPIN

ST-JEAN, QUE.

Et seront détaillées, cette année, au prix du gros

Les tapisseries pour salles à dîner, chambres à coucher, salles de couture, chambres de toilette, passage cuisine, etc, vous coûteront 4c. la pièce.

Belles tapisseries pour salons 5c. la pièce, chez

'ED. ARPIN, St-Jean, Que.

LE BON LARRON

Legende

La nuit était noire : pas une étoile ne brillait au firmament; et au dehors, la tempête remplissait le désert de ses rauques mugissements.

Plus tard, le petit lépreux mourait repentant près de Jésus crucifié. Il avait nom Dimas, le bon Larron.

LA MAISON CANADIENNE

Voyez-vous, là-bas, sur le versant de ce coteau, ce joli manoir qui se dessine, blanche et proprette, avec sa grange couverte de chaume, sur la verdure tendre et chatoiyante de cette belle érablière ? C'est une maison canadienne.

d'écouter sa grande voix, de contempler ses lacs boisés et ses rives jointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumeuses.

sort du couvre-pied d'indienne de diverses couleurs dont les morceaux taillés en petits triangles sont ingénieusement distribués. Dans un coin de la chambre, l'ainée des filles, assise sur un coffre, travaille au métier en fredonnant une chanson.

zouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité.

Table with train schedules: GRAND TRONC, DEPART DE ST-JEAN POUR MONTREAL, ARRIVEE DE MONTREAL, RUTLAND, EMILE MERIZZI, B. C. L. AVOCAT, NAPIERVILLE, P. Q.

LES PILULES DE LONGUE VIE Du Chimiste Bonard LE SEUL ET UNIQUE REMEDE CONTRE LA DYSPEPSIE.

"Une boîte échantillon des PILULES DE LONGUE VIE m'a fait tellement de bien pour ma digestion, que je m'en achetai trois autres boîtes qui m'ont guérie," dit madame T. Cloutier.

LES PILULES DE LONGUE VIE STIMULENT L'APPETIT, GUERISSENT L'INDIGESTION ET LE MALAISE APRES LES REPAS

Souffrez-vous de dyspepsie? Avez-vous des douleurs ou points dans l'estomac, tension ou dilatation après les repas, vents, hoquets, mal de cœur, bile, dégoût pour les aliments? Avez-vous la langue jaunâtre, mauvais teint, mauvais goût dans la bouche? Ces symptômes viennent de l'indigestion et de la dyspepsie et seules les Pilules de Longue Vie du Chimiste

Bonard peuvent les guérir. Ces Pilules ont été prises avec avantage dans bien des cas considérés comme incurables et pour lesquels d'autres médicaments avaient été pris inutilement. Tel fut le cas de madame Théodule Cloutier, de l'Islet, Qué. Cette dame avait essayé nombre de remèdes et elle n'obtint sa guérison qu'après avoir suivi un traitement avec les PILULES DE LONGUE VIE.

"Pendant sept ans environ, j'ai souffert de dyspepsie. Mes organes digestifs étaient détériorés, et la nourriture que je prenais me causait de grandes douleurs et j'avais des points et des brûlements dans l'estomac. Mon état s'aggrava au point que j'avais continuellement mal à la tête, étourdissements, pesanteur dans la tête et toujours accablée. Je devins si abattue que je pouvais à peine faire le travail du ménage. J'avais essayé à peu près tous les remèdes qu'on m'avait conseillé de prendre, mais mes souffrances allaient toujours en augmentant.



MME T. CLOUTIER

LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD guérissent les Hommes, les Femmes et les Enfants—les nombreux témoignages que nous recevons tous les jours sont là pour prouver que ce que nous disons est vrai. N'hésitez donc pas si vous souffrez, n'hésitez pas à avoir recours aux PILULES DE LONGUE VIE du chimiste Bonard, qui sûrement vous guériront.

Consultations gratuites. Les personnes qui désirent consulter nos Médecins Spécialistes, peuvent les voir tous les jours, au No. 367 rue St Denis, de 1 à 3 hrs et de 6 à 8 1/2 hrs p. m. Celles qui de-

me fit tellement de bien que mon mari écrivit de suite pour en avoir d'autres, que je pris régulièrement et en suivant les conseils et le traitement des médecins spécialistes. "Trois boîtes m'ont mise bien portante. Maintenant, je peux jouir de mes repas et les symptômes qui me faisaient souffrir sont disparus. Mon estomac est en bonne condition; je dors bien et je ne souffre plus de ces maux de tête et étourdissements qui me rendaient bien misérable. "Mon mari dit que les Pilules de Longue Vie sont magiques et il est si heureux de me voir bien qu'il se joint à moi pour recommander et encourager toutes les personnes souffrantes de faire l'essai de cet excellent remède. Les personnes qui désireraient plus de renseignements sur ma maladie, n'auront qu'à venir me voir ou m'écrire et je me ferai un devoir et un plaisir de leur répondre."

meurent trop loin de Montréal ou qui seraient trop malades pour venir les consulter, auront les mêmes conseils en leur écrivant. La plus grande attention est donnée aux lettres qui sont tenues confidentielles.

Chance unique. Sur réception d'un coupon et d'un timbre de 2 centins, nous vous enverrons GRATUITEMENT par la maille une boîte échantillon de nos PILULES DE LONGUE VIE. Nous sommes convaincus qu'après avoir pris quelques doses de ce remède merveilleux, vous serez tellement satisfaits du résultat, que vous ne manquerez pas de continuer le traitement jusqu'à ce que vous soyez rendus à la santé, à la force, à la vigueur.

Advertisement for 'BEAUTE' and 'FORCE & SANTE' pills, including a coupon for a free sample and contact information for 'LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE'.

Advertisement for 'LES PILULES DE LONGUE VIE' by 'Compagnie Medicale Franco-Coloniale', 958 Rue St Denis, Montreal.

POND'S EXTRACT

Calme les muscles fatigués, fait disparaître le mal et le rhume et met le corps à l'aise. Ne prenez pas les préparations faibles, aqueuses, que l'on dit être "la même chose" que POND'S EXTRACT qui surissent facilement et qui contiennent généralement de "l'alcool de bois", qui est un poison mortel.

Cachets du Dr Fred. Demers

Contre le Mal de Tête. Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 1157 St Laurent Montréal.

Advertisement for Scientific American Agency for PATENTS, TRADE MARKS, DESIGNS, PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

Asthme Guéri Gratuitement!

Advertisement for 'L'Asthmalene' medicine, featuring an illustration of a man holding a bottle and text describing its effectiveness for asthma.

Advertisement for JOHN DONACHY, Courtier de Douane et Agent Expéditeur, 193, 195 et 197 rue Richelieu, St-Jean, Que.

Advertisement for 'L'Asthmalene' medicine, including contact information for Dr. Taft Bros, Medicine Co. and Dr. Morris Wechsler.





M. J. B. RICHER
37 RUE DUPONT, Lachine

Raconte à un reporter de "LA PATRIE" comment il avait souffert de l'Epilepsie pendant huit ans et comment il fut guéri par les PILULES MORO.

M. Richer a 58 ans bien révolus, et depuis l'âge de 50 ans que son état de santé allait de mal en pis. Dix médecins l'avaient tour à tour traité, sans amener le moindre soulagement...

M. Richer ne voulait pas croire à sa guérison, il se croyait mystifié. Mais voilà maintenant cinq mois qu'il est en parfaite santé, qu'il ne ressent aucun vestige d'une moindre faiblesse ni du plus petit malaise...

Quand je songe aux huit longues années pendant lesquelles j'ai souffert de cette terrible maladie, l'épilepsie, quand je songe aux dépenses énormes encourues pour me guérir, et toujours sans résultat, quand je songe surtout au remède merveilleux qui m'a ramené à la santé, lorsque j'avais perdu tout espoir, je sens en moi le besoin de parler, ou plutôt c'est pour moi un devoir de contribuer à faire connaître aux hommes qui souffrent l'efficacité des PILULES MORO.

"Qui, Monsieur, ne pourra jamais dire assez l'excellence des "PILULES MORO" et ma reconnaissance sera éternelle, car elles m'ont guéri de cette terrible "maladie" l'épilepsie, qui, tous les jours, m'exposait aux plus graves dangers. Depuis huit ans je souffrais lorsque je me mis sous les soins de la "Compagnie Médicale Moro. Dix médecins tour à tour m'avaient traité. Mon mal, loin de diminuer, augmentait d'intensité, et tous les jours, mes attaques de PERTE DE CONNAISSANCE devenaient plus fréquentes et plus fortes. On ne m'apportait partout, je tombais à bas de ma voiture, ce qui devenait très dangereux, car je ne savais pas le moment où ces attaques allaient me prendre.

"J'avais aussi des troubles du côté de l'estomac, ma digestion se faisait mal et je souffrais de fortes palpitations. Enfin, je ne croyais plus devoir vivre longtemps dans de telles conditions. Je résolus de tenter un dernier essai en consultant, à Lachine, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro et en prenant régulièrement les "PILULES MORO. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de pouvoir dire que depuis cinq mois je n'ai pas eu une seule attaque. Tous mes maux sont disparus, je suis bien comme je n'ai jamais été de ma vie, je mange ce que je veux et je travaille comme un jeune homme. Les médecins qui m'ont traité pendant des années à Lachine et à Montréal sont étonnés de ma guérison que je dois aux PILULES MORO et à vos bons conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Il y a huit jours à peine que "La Patrie" envoyait à Lachine un de ses reporters pour relever, de la bouche même de M. Richer, les faits énoncés plus haut. Notre représentant a pu constater la grandeur d'âme et le haut mérite personnel de cet excellent citoyen, brave père, bon époux, et ardent travailleur qui ne demande plus qu'une chose, c'est que ses concitoyens, ses clients d'autrefois surtout, ses bons pratiques d'aujourd'hui, après avoir constaté eux-mêmes son rétablissement prodigieux, lui accordent leur bienveillant patronage pour que longtemps encore, sa vie et son travail témoignent généralement en faveur de ses bienfaits. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, envers lesquels, dit-il, sa reconnaissance sera éternelle et sans borne.

Les PILULES MORO ne sont que pour les Hommes

Les hommes qui voudraient consulter les Médecins de la COMPAGNIE MEDICALE MORO et qui demeurent trop loin de Montréal peuvent le faire par lettre. Ils n'ont qu'à bien dire tout ce qui les inquiète et ils recevront sans retard des renseignements aussi longs et aussi complets que si la consultation eût été personnelle. Tous les hommes peuvent écrire, même ceux les plus éloignés, aucune raison ne saurait les en empêcher, qu'il importe leur instruction.

LES PILULES MORO sont à vendre partout. Si toutefois votre marchand ne les tient pas, nous vous les expédierons soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix. 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes. Faites toujours enregistrer vos lettres contenant de l'argent. Adressez comme suit:

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 Rue Sainte-Catherine, MONTREAL.

THEATRE PROCTOR

La troupe permanente de ce théâtre n'a pas à jouer bien des fois avant de conquérir la faveur du public. Son excellente renommée s'étend bien au-delà de Montréal, ce qui est démontré par le nombre constant d'étrangers à Montréal, que l'on voit au Proctor, chaque fois que leurs affaires ou autres choses les y amènent.

Au Proctor, les costumes, les décors et la mise en scène sont supérieurs à ce que l'on voit dans les théâtres les plus chers, et, pourtant, les prix d'admission sont des plus modérés. La devise de M. Proctor a toujours été: Nothing but the best.

L. A. ROUSSEAU, L. L. B. NOTAIRE, 884, Avenue du Parc, MONTREAL.

NOTES LOCALES

L'Union St-Joseph sortira en corps, dimanche prochain, à l'occasion de la fête de leur patron.

L'Hon. L. P. Brodeur, C. R. président de la Chambre des Communes, fut de passage à Saint-Jean, Samedi dernier.

Le foin est en hausse sur les Marchés Anglais, et, d'après les derniers rapports, on prévoit de meilleurs prix pour le bon foin.

On demande une bonne servante chez madame J. I. Audet, rue Richelieu, au-dessus de la Banque Nationale. Bon salaire. Pas de lavage.

Nos remerciements à M. L. G. Desjardins, greffier de l'Assemblée Législative, pour l'envoi des Décisions des Orateurs de l'Assemblée Législative de la Province de Québec 1897-1901.

M. John Copland, de la maison Swift & Copland, de Montréal, et M. Lucien Frigon, de la Maison Kilgour Bros, de Toronto, étaient à Saint-Jean, cette semaine, par affaires.

Nous apprenons de bonne source que M. Amable Bisailon, maire de la Ville de Saint-Jean, est à faire construire un "sanatorium" sur la rue St-Jacques, en face de son hôtel.

L'Hon. J. C. McCorkill, C. R. de Cowasville, Mmes F. J. Bisailon, C. R., S. P. Leet, C. R., Honoré Gervais, C. R. S. Létourneau et Edouard Sévère, tous cinq de Montréal, étaient en ville cette semaine par affaires professionnelles.

Nos félicitations empesées à M. Jos Roy, fils de M. Philippe Roy, cultivateur, de St-Blaise, qui vient d'être admis à la pratique de la chirurgie dentaire après un brillant examen passé devant le bureau des dentistes à Montréal.

Mme D. Monet, de St-Rémi, M. P. et avocat, étaient en ville ces jours derniers par affaires en Cour de Circuit, de même que Mre A. G. B. Claston de Montréal et J. S. Poulin de Farmington, étaient devant la dite Cour le 11 courant.

En corrompant les nerfs avec de l'opium vos artères peuvent être atteintes, mais l'inflammation ira de mal en pis. Allen's Lung Balm (Baume d'Allen) qui ne contient pas d'opium atteint le germe de la maladie et guérit les affections fortement enraimées de la gorge et des poumons.

La quête de dimanche prochain dans notre église paroissiale sera faite au bénéfice de l'Université Laval de Montréal. Encouragez cette œuvre qui est dans l'intérêt de l'église, de la société et de la famille.

Ne manquez pas d'encourager la Grande Troupe de Vaudeville qui vient au Théâtre Royal, jeudi, le 17 courant, afin que nous ayons ensuite le plaisir de l'entendre chaque semaine. Prix, 20, 25 et 35 cts.

Le département de papeteries, fournitures de bureaux, articles de librairie de tous genres vient d'être mis au grand complet chez M. Ed. Arpin, et vous pouvez maintenant y trouver tout ce dont vous pouvez avoir besoin dans cette ligne.

M. le Sheriff Arpin, a vendu en son bureau, mardi dernier, l'immeuble No. 399, du cadastre hypothécaire de la ville de St-Jean, côté ouest rue Grant, à Arcade A. De celles pour le prix de \$500.

Assurez-vous contre les accidents en prenant une police dans la "The International Registry Company". Une assurance de \$500.00 vous coûtera par année, seulement \$1.00, pour \$1,000.00, \$2.00, pour \$1500.00, \$3.00. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à Charles A. Mollere, Agent.

La Porteuse de Pain ou Une Erreur Judiciaire, par Xavier de Montepin, est le plus beau roman que l'on puisse imaginer. Le COURRIER DE SAINT-JEAN en commencera la publication avec le numéro de la semaine prochaine.

Une question bien simple. Est-ce que l'on vous donne le véritable Pain Kibler, celui de Perry Davis, lorsque vous le demandez? Mieux vaut la certitude que les regrets. Il n'est pas venu à la connaissance de qui que ce soit, pendant 60 ans, qu'il ait manqué d'arrêter les relâchements et les maux d'intestins.

Le public de Saint-Jean est détrempé de savoir à quelle somme s'est monté le coût des réparations à notre collège. Messieurs les commissaires sont priés de bien vouloir y répondre. Le COURRIER DE SAINT-JEAN, sera heureux de tenir ses colonnes à leur disposition et sans frais.

Pendant la nuit de mardi à mercredi, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Félix Boucher, marchand de chaussures de la rue Champlain, et y ont volé pour à peu près \$250.00 de marchandises. Les soupçons ne se portent encore sur personne, mais la police informe.

Ce matin, vers les cinq heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à la "Union Hat Works". L'alarme fut immédiatement donnée et le feu fut éteint aussitôt. En se rendant au feu, la voiture des échelles perdit une de ses roues

et M. Joseph Turgeon, un des pompiers, fut lancé par terre, souffrant de graves blessures internes dans sa chute. Le choc fut si violent que le blessé en perdit connaissance. Il fut amené à l'Hôtel Windsor d'où on le fit conduire chez lui immédiatement. La victime est très souffrante.

Il va s'agir, pour nos édiles d'approuver, dans quelques jours, les certificats requis par la loi, pour l'obtention de licences d'auberges, de restaurants et de marchands de liqueurs en détail. Il y a certainement trop d'endroits où il se vend de la boisson dans St-Jean, eu égard à la population. Le Revd. M. Collin, curé de cette paroisse l'a dénoncé dans son discours du dimanche le 6 courant. Il est évident que l'embaras pour nos édiles est de savoir qui retrancher. Les uns méritent autant que les autres d'avoir la licence, ce qui devrait être fait, serait d'avertir, une fois pour toutes, les intéressés, d'avoir à cesser pour quelque raison que ce soit, la vente des boissons enivrantes, le dimanche, et, après cet avis donné, être sans merci pour quiconque contraviendrait à la loi. Il est reconnu que la vente, le dimanche, des boissons enivrantes se fait ouvertement à St-Jean; cela devrait pas être toléré plus longtemps.

On dit que M. Prad, éminent professeur d'élocution française, qui est actuellement à Montréal et sa fille Delie Ethel, doiv-n, sous peu, faire une tournée des principales villes de notre province et de plusieurs villes américaines aussi et de donner des conférences. Nous espérons qu'ils ne passeront pas à St-Jean sans s'y arrêter.

Il y a beaucoup de précautions à prendre dans la manipulation des billets de Banque. Les faux billets, d'après l'opinion des médecins qui ont fait une étude spéciale des maladies contagieuses, sont impregnés de microbes et exposent à de sérieuses maladies quand ils sont manipulés sans précautions.

Il arrive quelque fois que lors d'un règlement entre les parties au litige, l'avocat de l'une ou l'autre des parties continue le litige pour avoir distraction de frais en sa faveur. Il vient d'être décidé en Cour Supérieure à Montréal, que l'avocat n'a pas ce droit excepté s'il est en mesure d'établir que le règlement a été fait avec l'intention de le frauder à l'égard de ses frais.

La Cour de Révision à Montréal, siège dans le moment, et les causes de ce district sont sur le rôle pour les 17 et 18 courant savoir: La succession de feu William Towner, ex-Solomond R. Wymond, Mre A. D. Girard pour la demanderesse et P. A. Chassé, C. R. pour le défendeur; J. P. Carreau vs. la Corporation du Comité de St-Jean, Mre J. P. Carreau pour le demandeur, P. A. Chassé, C. R. pour la défenderesse.

M. Fisher, de Montréal, représentant la Windsor Contracting Company était en ville, mardi dernier, dans le but de choisir un loal pour les opérations d'été de cette industrie. Il n'a rien conclu avant son départ, mais a laissé l'affaire entre les mains de M. J. H. L. Pelletier, comptable. A ceux qui auraient un établissement à louer contenant une bouilloire ou qui voudraient se charger d'en installer une, de voir M. Pelletier. La compagnie est prête à passer bail pour 10 ans.

Il y a, dans notre ville, un certain nombre de voyous dont l'esprit malaisé est trop bien développé. Ainsi, dimanche soir, ils ont été faits une bonne farce en renversant la clôture de quelques propriétés situées le long du canal. Si ces messieurs se font pincer, il leur sera fait un leçon qui leur enlèvera, pour l'avenir, toute idée de brigandage.

Nous accusons réception du dernier rapport annuel de "La Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac Saint-Jean" pour l'année 1901. Ce rapport, qui contient près d'un centaine de pages, est imprimé avec luxe et illustre d'un grand nombre de gravures représentant les groupes de colons et les différents établissements, il contient en outre, un état détaillé des mouvements des industries qui prospèrent dans les régions du Lac Saint-Jean. Nos remerciements à M. René Dupont pour son gracieux envoi.

M. l'Abbé Chevalier, vicaire de cette paroisse prêcha: dimanche dernier, sur l'intempérance, cette plaie de la société et des familles, ce danger qui longe de plus en plus. Il prit pour texte "Sobrietas est sobria et veletia." Il dit aux jeunes gens de dompter cette passion pour les boissons enivrantes. S'ils veulent assavoir leur avenir sur des bases solides, et aux chefs de famille de s'éloigner des occasions pour le bon exemple et l'honneur de leur nom. Il a fait une étude sérieuse, évitement, de cet important sujet car il a tracé le devoir d'un chacun sous ce rapport.

C'est la pièce la plus comique qui soit en ore venue, tel est le verdict universel rendu par ceux qui ont vu la nouvelle comédie musicale, intitulée "The Real Widow-Brown", qui est à l'affiche pour lundi, le 21 courant, au Théâtre Royal.

La pièce est bonne et comique, et est interprétée par une troupe de choix; les situations et les passages d'actes sont nouvelles et extrêmement comiques. La pièce est entremêlée de spécialités nouvelles et brillantes.

Billets en vente chez J. P. McArthur: Prix des billets 25, 35 et 50 ct.

Les membres affiliés au club des Dames de Saint-Jean, donne ont un "Hop" vendredi, le 25 courant. Comme on se le rappelle, le club avait été formé dans le but de distraire notre jeunesse pendant la longue saison de l'hiver, jusqu'à l'ouverture du Club Nautique. Ce dernier devant s'ouvrir bientôt, le "hop" de vendredi prochain sera

le dernier de la saison, et le club des Dames sera formé aussitôt après. Nous espérons que l'initiative prise par elles trouvera encore écho l'année prochaine et que ce club sera réorganisé de nouveau, car nous lui devons de nous être si bien amusés cet hiver.

M. Ed. Benoit, tailleur, a transporté sa boutique dans l'ancienne place de M. H. Laroché qui doit partir bientôt pour St-Armand. M. Benoit se trouvant au centre du village et près des marchands est en mesure de donner meilleure satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympanons artificiels de M. S. R. Nicholas, a remis à cet instituteur une somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à M. S. R. NICHOLAS, 780 EIGHT AVENUE, NEW-YORK

Mardi, le 15 courant, l'épouse de M. F. X. Archambault, N.P., une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Odina Christiana Adèle. Parrain et Marraine M. et Mde A. E. L'Ecuyer.

Jos. Chapron accusé par M. J. L. Pinsonneault, conseiller de ville et président du comité de santé, d'avoir commis une infraction aux règlements d'hygiène et notamment, d'avoir fréquenté la maison de M. Grenier, alors qu'il y avait de la variole chez ce dernier, a plaidé coupable à l'accusation et a été condamné au maximum de la pénalité par le magistrat de district savoir \$10 d'amende avec les décrets ou 14 jours de prison aux travaux forcés; ceci l'a forcé de rester à la pension du Roi pour une quinzaine plus.

Un vieillard du nom de Louis Morin ci-devant de St-Jean, demeurant actuellement à Chambly, en promenade ici depuis quelques jours, fit la rencontre de Napoléon Grenier et de J. B. Dupuis jeudi dernier, à la gare du Grand Tronc, et il se fit voler \$50 sur sa personne, d'après lui, par ces deux individus. La police avertie par M. K. nedy, maître des colis à la dite gare, parvint à mettre Grenier sous arrêt, et l'amener, après l'enquête préliminaire, Grenier fut condamné à subir son procès au prochain terme de la cour du Banc du Roi. Il n'avait pas d'avocat non plus que le plaignant. C'est le Greffier de la couronne qui procéda à l'enquête. Grenier demanda à subir son procès à suite en vertu de la loi des Proès Expéditifs. Le magistrat de district dit qu'il ne pouvait pas lui faire son procès hormis qu'il engagerait à plaider coupable. Grenier n'a pas voulu. Au moment de son arrestation, Grenier avait \$21 sur lui. Il n'admet pas que c'était de l'argent de Morin. Dupuis a été arrêté lui aussi mais, en route pour la prison, il a échappé à la police, et put se rendre assez vite au quai Donaghy pour prendre ses chaloupes qu'il y avait là, traverser à Iberville et prendre le train pour Tracy, dit-on. Grenier a dit aux autorités de la prison que Dupuis avait \$24 de l'argent du plaignant.

LA COLLE LACOLLE Samedi soir dernier, à l'occasion du prochain mariage de M. Emile Landry, marchand, les amis de ce dernier se réunissaient chez lui et lui présentèrent un riche cadeau ainsi qu'une magnifique adresse par le Dr Paquet après la présentation du cadeau. On s'amusa généralement tout le reste de la veillée. Mardi matin, M. Landry épousa Meille Albina Carpentier, fille de M. L. Carpentier, hôtelier. L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

M. Ed. Benoit, tailleur, a transporté sa boutique dans l'ancienne place de M. H. Laroché qui doit partir bientôt pour St-Armand. M. Benoit se trouvant au centre du village et près des marchands est en mesure de donner meilleure satisfaction à sa nombreuse clientèle.

LAUX SOURDS Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympanons artificiels de M. S. R. Nicholas, a remis à cet instituteur une somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à M. S. R. NICHOLAS, 780 EIGHT AVENUE, NEW-YORK

PROVERBES La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit. Un vieil âne en fait plus qu'un ânon. Le diable est sur la langue du méchant et dans l'oreille de celui qui l'écoute. Se coucher tôt, se lever tôt, deux bons moyens de conserver sa santé, sa fortune, son jugement. Celui-là est heureux qui connaît son bonheur. L'argent perd plus d'âmes que le fer ne tue de corps.

SIROP DU Dr FRED. DESJERS Pour les Enfants Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent, Montréal.

Bonne Terre à Vendre Une des meilleures terres du comté d'Iberville, située dans la paroisse de Sabrevois, mesurant environ 125 arpents, avec bâtiments du dernier goût, eau dans la maison et tous les bâtiments. Prix \$5500.00; bonnes conditions. S'adresser personnellement chez M. Augustin Choinière, à Sabrevois, ou par lettre à G. E. Choinière, Swanton, Vermont, R. P. D. - 2

SERA VENDU Lundi, le 21 Avril courant, à onze heures A. M. à la porte de l'Eglise de la ville d'Iberville, l'emplacement ayant appartenu à feu D. mase Carreau, notaire, à Iberville, et dépendant de la succession de feu J. S. Carreau. Les biens de cette propriété sont le plus beau d'Iberville. Par ordre J. A. NADEAU, Notaire.

Des minots d'argent épargnés annuellement. Pourquoi payer de grosses sommes d'argent pour vos habillements et vos pardessus quand vous pouvez vous en procurer de très bien faits et des plus élégants pour le

PRIX DE 12 CHEZ L. E. LORTIE Marchand de Nouveautés, rue Richelieu, St-Jean Venez et vous aurez pleine satisfaction.

MEUBLES! MEUBLES! TAPIS! TAPIS! C'est dans ce mois que vous devez venir faire votre choix pour vos MEUBLES ET TAPIS. Une visite vous convaincra de l'immense assortiment qui j'ai.

O. LANGLOIS 43, 45, 47, 49 et 51 RUE RICHELIEU, ST-JEAN, QUE. LE PLUS GRAND MAGASIN DE ST-JEAN ET SES ENVIRONS

Veux-tu faire croître le mérite ? sème la récompense. Un grand merci ne remplit pas la bourse. Qui fait écouter et se taire, sait apprécier et se tenir. Si la charge ennoblit l'homme, l'homme doit ennobler la charge. Informe-toi du voisin, avant de prendre la logis. Donner vite, c'est donner deux fois.

INVENTIONS NOUVELLES. Dans l'intérêt de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, nous publions une liste de brevets récemment accordés par le gouvernement Canadien et obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal et Washington, D. C.

695,530—Victor Barford, Tara, Out. Machine à couper les herbes et charger les voies ferrées avant la pose des rails. 695,410—Alfred Guay, Marville, Out. Sommier extensible. 696,410—Abram Brodsky, Montréal, Q. B. Procédé pour diriger la plâtre et lui donner l'apparence du marbre. 696,460—William Maloney, Winnipeg, Man. Mousseuse. 696,613—P. J. M. Wallyng, Savanne, Out. Machine pour soulever et aligner les rails de chemin de fer. 696,871—Joseph Louis Kieffer, Montréal, Q. B. Machine à coudre les chaussures. 696,872—Joseph Louis Kieffer, Montréal, Q. B. Améliorations dans les machines à coudre les chaussures.

Toute personne désireuse d'avoir des renseignements sur les brevets cités en recevra, gratis, en s'adressant au bureau d'Affaires plus haut mentionné. Demandez à MM. Marion & Marion, de Montréal, de vous envoyer un exemplaire du "Guides des Inventions".

LA PACIFIQUE CANADIEN Départ des trains 7.21 a.m. Pour Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto et Chicago, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 7.37 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 9.53 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 10.49 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 5.32 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 8.19 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 8.40 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 9.00 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec.

LA PACIFIQUE CANADIEN Départ des trains 7.21 a.m. Tous les jours excepté le lundi. 7.37 a.m. do do excepté le dimanche. 9.53 a.m. do do do do. 10.49 a.m. do do do do. 5.32 p.m. do do do do. 8.19 p.m. do do do do. 8.40 p.m. do do do do. 9.00 p.m. do do do do.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent de la station du Pacifique Canadien, la plus proche de

L. N. HEBERT, Agent 103 rue Richelieu St-Jean, Q. B.

LA CADIE L'air est aux réparations dans le village de Lacadie; comme preuve irréfutable, vous verrez bientôt d'un magnifique trottoir qui pourra permettre aux étrangers qui nous honoreront de leur visite de pouvoir se rendre à pied secs de la gare du Pacifique au village. Déjà, des travaux considérables ont été faits en ce sens; encore un peu de bon vouloir et le trottoir sera parfait. Honneur et remerciements à ceux qui se sont dévoués pour les premiers travaux; qui ont démontré leur intérêt et le commencement de nouvelles améliorations et d'un air de progrès pour notre intéressant village. A ceux qui voudraient en douter nous faisons, ainsi qu'à tous les autres, de chaleureuses invitations de venir le constater par eux-mêmes.

NAPIERVILLE Mardi, le 8 courant M. Omer Landry, fils de Hilaire Landry & co. a épousé Mlle Joséphine Girardin à l'autel. Après le mariage, les époux se sont rendus chez M. Girardin, où un somptueux dîner les attendait.

Le Dr S. Dérjume a fait l'acquisition de la résidence de feu Toussaint Catudal, en son vivant bourgeois et préfet du Comté de Napierville. Le Dr Dérjume est à faire réparer sa nouvelle demeure.

Un de nos concitoyens M. Napoléon Fournier, nous a laissés et est parti pour aller aux Etats-Unis avec sa famille.

FARNHAM M. James O'Brien, cultivateur de Farnham Centre, est devenu subitement fou, la semaine dernière. Il a été conduit à l'asile de la Longue Pointe. On attribue ce dérangement d'esprit au surmenage.

LA PACIFIQUE CANADIEN Départ des trains 7.21 a.m. Pour Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto et Chicago, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 7.37 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 9.53 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 10.49 a.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 5.32 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 8.19 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 8.40 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec. 9.00 p.m. Montréal, Ottawa, Winnipeg, Toronto, Joliet, Trois-Rivières, et Québec.

LA PACIFIQUE CANADIEN Départ des trains 7.21 a.m. Tous les jours excepté le lundi. 7.37 a.m. do do excepté le dimanche. 9.53 a.m. do do do do. 10.49 a.m. do do do do. 5.32 p.m. do do do do. 8.19 p.m. do do do do. 8.40 p.m. do do do do. 9.00 p.m. do do do do.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent de la station du Pacifique Canadien, la plus proche de

L. N. HEBERT, Agent 103 rue Richelieu St-Jean, Q. B.

LA CADIE L'air est aux réparations dans le village de Lacadie; comme preuve irréfutable, vous verrez bientôt d'un magnifique trottoir qui pourra permettre aux étrangers qui nous honoreront de leur visite de pouvoir se rendre à pied secs de la gare du Pacifique au village. Déjà, des travaux considérables ont été faits en ce sens; encore un peu de bon vouloir et le trottoir sera parfait. Honneur et remerciements à ceux qui se sont dévoués pour les premiers travaux; qui ont démontré leur intérêt et le commencement de nouvelles améliorations et d'un air de progrès pour notre intéressant village. A ceux qui voudraient en douter nous faisons, ainsi qu'à tous les autres, de chaleureuses invitations de venir le constater par eux-mêmes.

NAPIERVILLE Mardi, le 8 courant M. Omer Landry, fils de Hilaire Landry & co. a épousé Mlle Joséphine Girardin à l'autel. Après le mariage, les époux se sont rendus chez M. Girardin, où un somptueux dîner les attendait.

Le Dr S. Dérjume a fait l'acquisition de la résidence de feu Toussaint Catudal, en son vivant bourgeois et préfet du Comté de Napierville. Le Dr Dérjume est à faire réparer sa nouvelle demeure.

Un de nos concitoyens M. Napoléon Fournier, nous a laissés et est parti pour aller aux Etats-Unis avec sa famille.

FARNHAM M. James O'Brien, cultivateur de Farnham Centre, est devenu subitement fou, la semaine dernière. Il a été conduit à l'asile de la Longue Pointe. On attribue ce dérangement d'esprit au surmenage.

FEUILLETON (31)

LE TRESOR DU CAPITAINE

— Eh bien ! cet homme s'appelle Charles Dégéné. C'est le cousin de l'indigne créature qui, je n'en doute plus, a organisé cette machination infâme. Comprenez-vous maintenant ?

— Pas beaucoup plus, balbutia Paul, et cependant...

— Quoi ! vous ne comprenez pas qu'ils se sont entendus pour jeter la désunion entre vous et cette chère enfant... que les deux lettres anonymes ont la même origine...

— Deux lettres ! Mlle Moulinière en avait reçu une aussi ?

— La voici, monsieur, dit Marthe en s'avancant tout à coup.

Paul Gilbert prit le papier qu'elle lui tendit et s'écria :

— C'est la même écriture ! Puis il parcourut rapidement cet onctueux écrit qui avait failli les conduire à un malheur pour toute leur vie, et, d'un air d'entraînement de son cœur, il tomba aux genoux de l'orpheline.

Le ressentiment de Marthe ne tint pas contre cette démonstration de repentir. Elle releva son front, et le bon Hingaut se chargea d'achever la réconciliation.

La trame ourdie par Mathilde et son cousin était si grossière, qu'il suffisait d'en saisir le premier fil pour en apercevoir aussi tôt toute la scéléresse.

Leur infâme manœuvre apparut clairement, dès qu'il fut évident que la même main avait écrit les deux lettres anonymes, et que le double rendez-vous n'avait pu être donné à la même heure et au même endroit sans une intention perfide.

Mathurin Callec ne fut pas le moins ému par ce fait. Il se sentait l'atmosphère méchanceté des deux plus jeunes héritiers du commandant.

— Et bien ! monsieur Jean-Marie, dit-il avec un clignement d'yeux très significatif, pensez-vous encore, après une coquinerie pareille, que vous êtes obligés de défendre les intérêts de ces gens-là ?

— J'avoue, répondit tristement Hingaut, qu'ils ne méritent pas l'amitié que je leur portais, et mes derniers scrupules sont bien près de s'évanouir.

Oh ! moi, je n'en ai jamais eu, car je connaissais mieux que vous cette vilaine race, et, pas plus tard que demain, je pars pour Chausey. Je ne reste encore assez de guinées anglaises pour acheter une embarcation sur la côte et faire ma petite affaire tout seul.

Tu es libre, mon ami, et je n'ai plus le droit d'intervenir... et pourtant, je ne raisis, en conscience, on peut dire que j'ai l'air d'un homme qui se livre à des spéculations.

— Bientôt ces gens-là ne seront pas encore à plaindre. Les terres leur restent, et c'est bien plus qu'ils ne valent.

Et que dira ce Dolley quand il verra que je n'ose pas produire le testament, comme je l'en avais menacé ?

— Il dira que vous avez voulu lui faire peur, et ce sera fini par là. Soyez tranquille, il ne vient pas vous demander des explications, car il sera bien trop content que vous le laissez tranquille.

— Au fond, murmura l'ancien magistrat, je ne suis pas fâché d'être exempté de l'obligation de paraître en justice, quoique je l'eusse fait de grand cœur si l'avait fallu pour sauvegarder les intérêts de cette chère enfant. Mais, il y a dans tout cela un procédé irrégulier qui m'inquiète. Que venez-vous à faire pour que moi, on n'ait pas été trente ans juge de paix sans qu'il vous en reste quelque chose.

— Je vous dis, monsieur Jean-Marie, que personne n'y peut trouver à redire. Le million m'appartient ; je suis le maître de le donner à qui je veux, et je veux le donner à la demoiselle.

— Et moi je le refuse, dit doucement l'orpheline.

— Vous refusez ! s'écria Mathurin ; vous voulez donc me réduire à aller me jeter à la mer ? Qu'est-ce que vous voulez que je fasse du trésor de mon capitaine ? Est-ce que je suis fait pour être millionnaire, moi ?

— De quoi s'agit-il donc ? demanda Paul Gilbert.

Depuis qu'il était réconcilié avec Marthe, il se croyait autorisé à intervenir, et il n'avait pas tort.

— Ah ! mon ami, s'écria M. Hingaut, c'est un événement... presque miraculeux... Nous avons retrouvé enfin la fortune de Marthe... ou plutôt, c'est ce brave garçon qui va la lui rendre... Il est détenteur d'une somme énorme à lui confiée par ce pauvre Lériand dont je vous ai parlé quelquefois, et j'avais charge de la remettre à Mme Moulinière que le commandant avait épousé jadis.

— Et la mère étant défunte, je m'acquitte de la commission avec sa fille, ajouta Mathurin.

Si le vieux matelot s'attendait que le lieutenant allait se joindre à lui pour décider l'orpheline à accepter le legs du corsaire, il se trompait grandement. Paul avait écouté, en fronçant le sourcil, les explications sommaires que l'ancien magistrat venait de lui fournir.

— Je ne sais si j'ai bien compris la situation, dit-il d'une voix ferme, mais il me semble que Marthe a eu raison de refuser.

La jeune fille tressaillit et regarda son fiancé. On pouvait lire dans ses yeux qu'elle était fière de lui.

— Avez-vous réfléchi ? souffla M. Hingaut à l'oreille de Paul. Songez-vous que, faute de la succession de son père, Mlle Moulinière devra renoncer à sa plus chère espérance... Votre mariage devient impossible...

— Il est fait, dit l'orpheline tendant la main au jeune officier.

— A la bonne heure ! s'écria Jean-Marie.

— Il est fait, car j'accepte la dot que vous m'avez offerte, reprit Marthe. De vous qui m'avez servi de père, je puis recevoir un bienfait. Paul ne donnera pas sa démission. Nous serons pauvres, mais nous serons heureux.

— Et moi donc ! murmura l'arrogant juge de paix, qui avait des larmes aux yeux.

Essayez de décrire la scène d'attendrissement et de joie qui s'en suivit, ce serait entreprendre une tâche impossible. Les élaus du cœur ne s'expriment pas avec des phrases. Un seul des assistants ne prit aucune part à l'allégresse générale. Dos-de-Marsouin avait écouté, la tête basse ; mais, quand il comprit qu'on refusait d'être témoin de son mariage, il se redressa, fit un geste désespéré et s'enfuit comme un fou.

X  
OU DOS-DE-MARSOUIN RÉPARE LE TORT CAUSÉ A MARTHE MOULINIÈRE PAR LE CODE CIVIL

Où devine que M. Hingaut n'est pas venu à prolonger son séjour à Paris. Il tenait à marier ses jeunes amis dans l'église de Caneville, et ses désirs furent comblés, car la noce fut célébrée à la fin d'octobre, au milieu d'une immense et sympathique affluente de ses anciens justiciers, enchantés de le revoir et d'apprendre qu'il ne quitterait plus le pays. Marthe et Paul eurent leur part des trois mille francs d'indemnité que les bons Gancelais ne ménagèrent point à l'ex-juge de paix du canton.

Marthe était charmante sous son voile de mariée, et on parla encore en Bretagne de la tournure qu'avait ce jour-là le jeune officier.

Il est inutile d'ajouter que les héritiers du corsaire ne vinrent point gêner la fête par leur présence. François Dolley, peu de temps auparavant, avait fait une courte apparition à Saint-Malo pour vendre ce qui lui restait de ses terres, déjà fort écornées par l'emprunt de cent mille francs, dont l'association Galmard et Billebaude avait englouti le produit.

Le sursis François venait aussi dans l'intention de recueillir sa part de la succession de son cousin Jacques Le Planchais, tué, comme on sait, à la fleur de son âge, par les alcoolés du liquoriste de la rue du Petit-Pont. Mais il arriva trop tard. L'abominable avocat avait mis son ordre à l'héritage. Il s'était hâté de faire escamoter par un banquier de Rennes les billets à ordre exigibles à l'étranger, si bien que les deux fermes de Jacques y passèrent.

Le maître d'école de missionnaire regagna Paris, où il espérait sans doute tenter de nouveau la fortune. Ni Charles ni Mathilde ne jugèrent à propos de se déranger. Ils étaient bien trop occupés de leurs plaisirs et trop vexés de l'insuccès de leurs machinations. Ils continuèrent à mener le train de vie sur les bords de la Seine, et à hypothéquer leurs immeubles d'Île-et-Vilaine. On peut croire que nul ne les regretta, et M. Hingaut moins que personne, car il était enfin désillusionné sur leur compte.

En revanche, l'absence de Mathurin Callec lui causa un gros chagrin, vivement partagé par les jeunes époux. Après l'expiration finale, qui décida le mariage, Dos-de-Marsouin avait disparu, et, quelques efforts qu'on tenta pour le retrouver, il demeura invisible. On sut seulement qu'il avait quitté Paris, sans dire où il allait, et il fallut le désigner à se passer de lui pour la cérémonie. Le bon Jean-Marie eut d'autant plus de peine à se consoler de ce brusque départ que la conduite des neveux de Mériadek l'avait rendu défiant, et qu'il n'avait pas voulu soupçonner Mathurin d'avoir employé pour son usage personnel le million de son capitaine. Il souffrit bien vite et se garda religieusement le secret du trésor. Quelques jours sur un des îlots de l'archipel de Chausey. Onze ans s'écoulèrent ainsi, onze ans de bonheur pour M. et Mme Gilbert et pour leur vieux ami Hingaut, qu'ils venaient visiter dans sa retraite aussi souvent que le leur permettait la vie de garnison. Le lieu étant des chasseurs à pied avait été fait capitaine en Kabylie, chef de bataillon en Crimée et lieutenant-colonel sur le champ de bataille de Solferino.

Un jour, peu de mois après la campagne d'Italie, le colonel Gilbert et la femme, alors établis à Caneville, où ils passaient un congé bien gagné par le vaillant officier, reçurent une lettre d'un notaire de Concarneau qui leur était parvenu par un courrier inconnu. Elle contenait la copie d'un testament ainsi conçu :

"Moi, Mathurin Callec, armateur pour la pêche de la sardine, étant sain d'esprit et voulant acquitter une dette de reconnaissance, j'institue pour ma légataire universelle Mlle Moulinière, épouse légitime de Paul Gilbert, officier dans l'armée française."

Il n'est pas malaisé de se figurer l'effet que produisit cette communication très inattendue. M. Hingaut fut naturellement consulté, et ses conseils ne contribuèrent pas peu à décider Mme Gilbert et son mari à accepter l'héritage. La persistance touchante de ce dévouement du vieux matelot que rien n'avait pu lasser finir par désarmer Marthe. Il était écrit que l'orpheline Lériand lui reviendrait un jour, et c'était justice.

Sauflement, au lieu d'un million, il en avait deux, car Dos-de-Marsouin avait fait fructifier le trésor de Chausey, et l'ex-gabier du "Göland" était, quand il mourut, le plus riche négociant du département de Finistère. Le général de division Gilbert s'était couvert de gloire pendant l'invasion et rien ne manquait à son bonheur, car Marthe lui avait donné deux fils qui ont fait vaillamment la campagne sous les ordres de leur père.

La destinée des neveux du corsaire a été moins brillante. Il y a longtemps qu'ils ont achevé de manger l'héritage de leur oncle. Dolley s'est fait écrivain public ; Dugéné est commis-voyageur, et Mlle Peuchat sert en qualité de cantinière dans un régiment de tirailleurs. Quant à l'excellent Jean-Marie, il est mort plein de jours et adoré de ses enfants d'adoption. Sa dernière parole a été :

"Dieu a ses desseins. N'essayez jamais de vous substituer à lui !"

FIN  
LA VOIX DU SANG

Comme il arrivait devant sa chambre, le père Fouloux, le bûcheron, aperçut, parmi l'herbe envahissant le seuil, un paquet de lettres.

Il se pencha. Dans ce paquet, une tête d'enfant émergeait, les yeux clos, sous le soleil couchant qui l'enveloppait d'une caresse.

— Mais !... mais ! bégaya le père Fouloux surpris.

Et, tout-à-coup, les petites yeux s'ouvrirent, sous des cils qui étaient comme des fils de soie. Les prunelles avaient la couleur des myosotis. La bouche semblait une petite fleur tendre, quelque anémone rose.

Pourtant, la peau n'était pas blanche comme elle habituellement la peau des enfants ; elle avait un ton ambré.

L'hésitation du vieux fut de courts durées. Il prit le paquet entre ses bras. Son visage rude et barbu n'effraya pas l'enfant, une charmante petite fille. C'est qu'un rayon de bonté émanait de ses yeux gris, c'est qu'une grande pitié rayonnait de lui, de son cœur tendre et doux sous la rude écorce de son corps.

— Voyons, mignonnette, disait le père Fouloux, berçant l'enfant qui continuait à rire, qui donc t'a apportée ?... Tu n'es pas venue toute seule, bien sûr !... Alors, qui ?... On va passer te reprendre... T'es un bébé, ou un parent là, tout près ?... Faut que j'appelle !

Il poussa un "He !" sonore ; mais rien ne répondit.

— Diable ! diable ! s'exclama-t-il, inquiet.

Il commençait à comprendre.

— Ah ! bien, par exemple ! Tout au loin, au fond du vallon qui se creusait à pic devant la maisonnette, sur la grande route, un point noir se mouvait.

— Les bohémien ! murmura le vieux... Oui, ceux qui étaient campés sur le plateau ce matin... C'est eux qui auront abandonné cette petite !... C'est-ce que je vais en faire, moi, un vieux sauvage ?

Son regard continuait à descendre vers le vallon ; il se fixait encore sur le point noir, lointain, qui peu à peu se rapetissait et s'effaçait.

Et, tout-à-coup, le bûcheron se redressa, appuya d'une main sur le loquet de la porte, et partant son vivant fardeau, entra.

L'intérieur était sombre et triste. La pauvreté régnait là. Un grabat, une table boiteuse, un escabeau, un petit poêle de fonte tout rouillé composaient l'ameublement.

Il s'assit sur le lit, et regarda l'heure.

— Mais le père Fouloux la rassura.

— Allons ! n'ait pas de crainte, mignonnette ! Si y a des gens assez sans cœur pour te laisser là comme ça, sur un seuil, il y en a d'autres qui te recueilleront ! Tant que je serai là, tu ne mourras toujours pas de faim ou de froid !

Par la porte ouverte, le soleil les éclairait, et illuminait l'ombre, dorait pour une minute le pauvre logis du bûcheron.

II  
Les bohémien, des gens à la peau cuivrée, qui vont pieds-nus, cheveux au vent, sur toutes les routes du monde, campant ici et là, ne reviennent pas chercher l'enfant qu'ils avaient laissé près de la chaumière solitaire.

Et le bûcheron, d'apparence rude et grossière, au lieu de porter la fille à la mairie du village, en bas, aux autorités qui se chargeaient de la faire parvenir à quelque asile, la garda avec lui.

Il travaillait dans la forêt immense, non loin. Mais il revint souvent à son logis dans le jour. Et, chaque soir, se rendant à une ferme du plateau, il y achetait du lait.

Le temps passa, des années coulèrent. La petite, que le vieux appelait "Marianne", grandissait. Et, peu à peu, la chaumière du père Fouloux se transformait.

D'abord, dans le jardin, quelques fleurs mirent la joie de leurs parfums, l'éclair de leurs couleurs. Puis, dans la maison, il y eut plus d'ordre, plus de propreté. C'était fait par encore évidemment un ménage modèle, mais ce n'était plus non plus le misérable logis d'autrefois.

Et puis, de la gaîté l'emplissait ; parfois des chansons y résonnaient, des chansons naïves et surannées, que le vieillard avait apprises à l'enfant.

Les yeux de celles-ci avaient con-

servé la couleur bleu-clair des myosotis. Mais son teint s'était ambré. Une beauté étrange déjà la caractérisait.

D'autres années passèrent encore. Le bûche du père Fouloux, très vieux maintenant, se cassa, se courba. De grosses rides creusèrent son front. Pourtant, il travaillait toujours, davantage même qu'au temps où il était seul.

Marianne était devenue grande fille, un peu sauvage, un peu farouche. C'était apparemment, à cause de la solitude presque continuelle dans laquelle elle vivait. Si, parfois, quelque chasseur passait à proximité de la maisonnette, elle se cachait vite.

En attendant le retour du père Fouloux, elle s'essayait tout au bord des rochers, sur l'abîme. Le vide, le creux vertigineux du vallon la grisait. Si tête tournait. Elle frémissait du danger proche, heureuse de l'affronter.

Elle regardait le jour mourir. C'était un spectacle grandiose qui la charmait. Ses yeux se fixaient surtout sur la petite route sinueuse qui, vers le loizain, dérolait son ruban pourpreux. Et alors, elle devenait rêveuse. Des sentiments confus, comme des désirs d'inconnu, bouillonnaient en elle. Il y avait un attrait étrange qui l'attirait en avant.

Le bûcheron souvent l'avait trouvée ainsi ; un jour, anxieux, il l'interrogea :

— Mariette, tu es triste ; pour quoi ?

— Mais... — Il n'y a pas de "mais", ma fille !... Tu es triste... T'ai-je donc fait de la peine ?

— Oh ! non !... — Alors, tu ne te plais plus avec moi ?

— Si... Seulement, voyez-vous, parfois, je me sens des envies de pleurer... C'est sans raison... je ne sais pourquoi... Il faut me pardonner !

— Je te pardonne, bien sûr ! Mais, entre ses dents, le vieillard grommelait :

— Sans raison ! sans raison !... Si, il y en a une... Et je m'en doute ! La voix changée, elle demandait :

— Vous m'avez appris une fois que vous m'avez trouvée sur votre seuil ?

— C'est la vérité. — Et vous n'avez jamais su qui étaient mes parents, ceux qui m'avaient ainsi abandonnée ?

Il y eut en ses yeux une telle supplication, une si vive volonté de savoir, que le vieillard, après une hésitation légère, répondit :

— Je ne pourrais rien assurer... C'est une idée à moi... J'ai pensé que les gens qui l'avaient laissée là c'étaient des bohémien, de ces camps-volants sans feu ni lieu, sans patrie et sans foyer, qui s'en vont sur les chemins par tous les temps.

— Ah ! il y a des gens ainsi ? — Oui... Tu as dû en voir passer déjà.

— Et où vont-ils ? — Au hasard, devant eux, de pays en pays.

— Oh ! c'est une belle vie, cela ! Voir toujours du nouveau, aller sans cesse sous le ciel, savoir ce qu'il y a là bas, bien loin !... Oui, c'est une belle vie !

Tu trouves, toi !... — Et, de plus en plus inquiet, le vieillard regardait Mariette. Elle avait les yeux fixés devant elle, vers l'horizon. Un soupir sortait de ses lèvres.

Alors, le bûcheron fut triste. Il devint ce qu'il se passait en elle, des luttes obscures encore, mais qui se précisaient bientôt. Le sang des bohémien courait dans les veines de Mariette.

Celle-ci se leva. — Allons ; père, dit elle... elle l'appelait ainsi parfois... rentrons ; la soupe est prête, et vous devez avoir faim.

III  
Et voici qu'un soir, sous le ciel gris, alors que l'automne finissait, un cortège étrange apparut sur la route montante, à l'autre extrémité du plateau, près des bois.

D'abord, il y avait, traînés par des chevaux faméliques, des voitures énormes aux essieux grinçants. Des gens bizarrement accoutrés vêtus de peaux pour la plupart, suivaient. D'autres voitures, plus petites, fermaient la marche.

La troupe, à un cri général poussé par un des hommes, s'arrêta. Les "roulettes" furent rangées au bord de la route. En un clin d'œil, les chevaux, dételés, errèrent à travers les pâtés. Et, bientôt, de grands feux allumés envoyèrent vers le ciel des tourbillons de fumée.

Une bande de bohémien installait son campement.

Il y avait là des familles, ancêtres à barbe blanche, hommes murs à bras robustes, jeunes hommes nerveux, vieilles femmes, jeunes filles, enfants bruns, crâpus, jolis malgré leur repoussante malpropreté. Dès l'aurore, leur vie se mouvait en des occupations diverses. Les hommes tressaient des paniers, des corbeilles ; les femmes allaient de porte en porte, offrant ces objets en vente, disant la bonne aventure ; les enfants mendiaient, au hasard des chemins.

Le père Fouloux tressaillit en les apercevant. Quelque chose comme la présence d'un danger proche lui seira le cœur. Il évita d'approcher Mariette de l'arrivée des bohémien.

Mais, le lendemain, pendant son absence, un des hommes, rôdant par le plateau, jusqu'au-dessus de la maisonnette.

Soudain, il se trouva face à face avec la jeune fille.

Au lieu de fuir, celle-ci examina curieusement le bohémien, sans crainte et défiance. C'était un

beau gars bien musclé et découplé, avec des yeux noirs superbes, des cheveux crépus, des dents de jeune loup, d'une blancheur extraordinaire. Son teint était presque semblable à celui de Mariette et il y avait encore entre eux d'autres points de ressemblance.

Il lui parla. Sa voix était chantante, harmonieuse, caressante. Et Mariette frissonnait à le regarder et l'entendre.

Elle l'interrogea : — Où était-il ? où allait-il ?

Il expliqua la vie libre de la tribu, sa course éternelle à travers tous les pays de la terre... Il ne faisait rien ou presque... On se grisait d'air et d'espace, on ne campait jamais longtemps au même endroit.

Ses grands yeux noirs cherchaient les yeux de Mariette... Ils se rencontrèrent... Et ce fut en eux une extase.

Au retour, le père Fouloux trouva sa fille adoptive plus triste encore, avec un visage aux traits tirés, aux yeux rougis. Il vit qu'elle avait pleuré. Et quelque chose se se brisa en lui.

Il comprenait de plus en plus. Le sang de Mariette se révoltait. Comme ceux de sa race, elle ne pouvait être heureuse que libre. Elle souffrait ainsi dans cette chambre de bûcheron. L'instinct fatal et invincible, le portait vers les siens...

Le lendemain, le bohémien revint. Il ne vit pas le vieux bûcheron, qui, parti le matin, était revenu de bonne heure, à l'improviste, et qui, caché derrière un massif d'arbres, guettait et observait.

Le bohémien fit entendre un appel, et Mariette parut.

Le père Fouloux avait saisi sa rude cognée. De ses mains toujours robustes, il l'étreignit. Une rage folle le saisit, et il alla se précipiter vers l'étranger.

Mais à quoi bon ? Déjà, toujours sans être aperçu, l'entendant parler, et il entendait Mariette lui répondre.

Et c'étaient des paroles d'amour qu'ils échangeaient.

Puis, le bohémien parlait encore de son existence vagabonde. Il racontait comme sa race portait au cœur le besoin de la liberté. Et il disait à Mariette qu'elle serait heureuse avec lui.

Tandis qu'il parlait, les mains dans les siennes, tout près de lui comme pour boire ses paroles, la jeune fille l'écoutait avec un ravissement dans les yeux.

Un grand frisson secoua tout entier le père Fouloux. Il baissa la tête. Le destin devait s'accomplir.

IV  
Pourquoi vouloir lutter contre la nature ? Le vieillard se sentait impuissant.

Docilement, tenant les mains de Mariette, l'homme avait dit que la tribu des bohémien partait le soir même, mais qu'elle repasserait quelques mois plus tard, qu'il reviendrait, et Mariette s'était écriée :

Je l'attendrai ! — Il se quitte ! — Ce n'est que longtemps après, vers le soir, que le bûcheron entra.

En quelques heures, son corps s'était cassé, ses mains subitement tremblaient.

Pendant dix-huit ans, Mariette avait été dans sa chambre le rayon de soleil qui console et qui égaye. Mais le soleil tournait... Et l'ombre plus triste, plus épaisse, plus froide, allait revenir.

Mariette aimait... En elle pourtant, l'idée du devoir restait encore... Elle voulait lutter, elle voulait cacher sa souffrance, ne pas causer de peine au pauvre vieux.

Mais celui-ci savait ce qui se passait dans le cœur de la jeune fille ; en l'observant, derrière ses sourires et ses larmes.

Lui non plus ne voulait pas que Mariette souffrît, et il savait mieux que, désormais elle ne serait plus heureuse avec lui, que les chances ne reviendraient plus sur ses lèvres.

Alors, il changea soudain d'humeur. Il devint sombre et mauvais. Jamais, jusque là, il n'avait malmené la jeune fille ; il se mit à la rudoyer.

Résignée, elle ne répondit point. Des mois avaient passé. Et le père Fouloux se rapprenait à espérer. Sans doute, le bohémien avait oublié sa promesse, et il ne reviendrait plus.

Mais, un jour, au milieu des pâtes, des colonnes de fumée montèrent vers le ciel et les bizarres tentes se levèrent.

C'étaient les nomades. De nouveau, ils campaient près de la forêt.

Le vieux bûcheron se dit que l'heure était venue.

Sous un prétexte quelconque, il s'emporta contre Mariette et, stimulé la colère, la chassa.

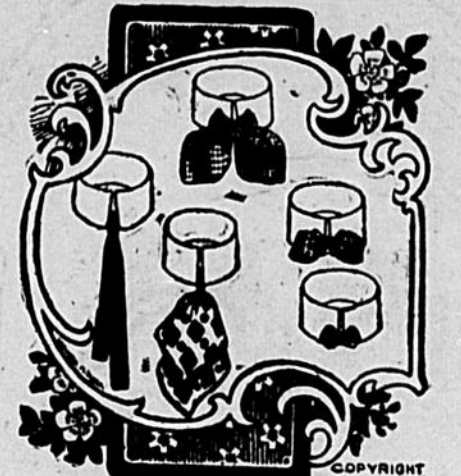
Elle sortit la tête basse, s'en alla sur le plateau... vers les siens... Le lendemain, après une halte d'un jour, le camp était levé ; les voitures s'ébranlaient, redescendaient la côte.

Du seuil de sa chaumière vide et morte, le père Fouloux la regarda partir.

Il se regarda longtemps, longtemps. Et quand la troupe eut disparu, là-bas, au bout de la route, de ses gros doigts calleux, il essuya deux larmes qui, débordant soudain de ses yeux, coulaient sur ses joues, le long des rides profondes.

PAUL ROUGET.

ATTENTION JEUNES GENS,



Et surtout rappelez-vous bien que "la cravate est à l'homme ce que le chapeau est à la femme. C'est-à-dire que pour que votre toilette soit complète il vous faut une

JOLIE CRAVATE

et vous aurez toujours ce qu'il y a de mieux en vous adressant chez

Mrs. Payette, 32, Rue Richelieu, St-Jean, Que.

HOTEL BALMORAL

Table et chambres de première classe. Vins, liqueurs et cigares de choix.

Meunier & Meunier, Propriétaire.

Pour vos Escomptes et vos Dépôts

Table with financial data: Capital autorisé \$2,000,000.00, Capital payé 1,500,000.00, Surplus 329,700.00.

Banque Nationale J. I. AUDET

Gérant, de la Succursale de St-Jean.

VOUS QUI CHERCHEZ UN REMÈDE

Nous allons vous dire l'avis des personnes guéries qui ont essayé nos PILULES MIRACLE. Il y a tant de remèdes et de médicaments patentés que, finalement, le public ne sait plus qu'il a besoin. Les réclames alléchantes des différents manufacturiers invitent les personnes souffrantes, et bien souvent l'essai n'est pas couronné de succès et l'argent est déversé.

Je certifie que comme représenté à la Cie des PILULES MIRACLE, j'ai vu, le 19 de ce mois courant à Monsieur Joseph Richard, de St-Jean, un boîte de PILULES MIRACLE, et que ce dernier, avec une autre boîte qu'il m'a ordonnée depuis, s'est complètement guéri de la DYSPÉPSIE.

Je dois aussi déclarer que Monsieur Bruno avait, avant, essayé tous les remèdes connus et était sous les soins des médecins. I ne pouvait pas se débarrasser de son état. Il est maintenant guéri et est en bonne santé.

Monsieur Polycarpe P. Lettier, de ma localité, s'est aussi guéri de la DYSPÉPSIE par vos merveilleuses PILULES MIRACLE, et je dois déclarer que ceux qui s'en servent les appellent MIRACULEUSES et elles valent leur pesant d'or.

(Signé) BRUNO BEAULIEU, St-Jettene, Ka nouarska, P. Q.